

**August Wilhelm von Schlegel an Guillaume Favre
Coppet, 12.07.1816**

<i>Empfangsort</i>	Genf
<i>Anmerkung</i>	Empfangsort erschlossen.
<i>Handschriften-Datengeber</i>	Genf, Bibliothèque de Genève
<i>Signatur</i>	Ms. suppl. 968, f. 47r-48v
<i>Blatt-/Seitenzahl</i>	2 S., hs. m. U.
<i>Bibliographische Angabe</i>	Adert, Jules: Mélanges d'histoire littéraire par Guillaume Favre. Avec des lettres inédites d'Auguste-Guillaume Schlegel et d'Angelo Mai. Bd. 1. Genf 1856, S. XCII–XCIII.
<i>Editionsstatus</i>	Einmal kollationierter Druckvolltext ohne Registerauszeichnung
<i>Zitierempfehlung</i>	August Wilhelm Schlegel: Digitale Edition der Korrespondenz [Version-01-20]; https://august-wilhelm-schlegel.de/version-01-20/letters/view/4809 .

Coppet, 12 juillet 1816.

J'ai appris dernièrement avec bien du regret, Monsieur, que Madame de Staël avait intercepté votre visite sur le chemin de Coppet. Le mauvais temps m'a longtemps empêché d'aller vous voir; mais, enfin, votre aimable invitation m'assure ce plaisir pour mardi. Dans l'espérance de causer avec vous, j'ai différé de répondre à votre lettre qui m'a fait voir que si j'avais eu l'avantage de vous consulter à Florence, j'aurais pu briller par un savoir emprunté. Pour éviter les longueurs, j'ai admis la supposition de mon adversaire, que ces chevaux sont venus de Rome à Constantinople, et je me suis borné à prouver qu'il ne s'ensuit pas ce qu'il en a voulu induire. Cette partie de la question sera sans doute traitée à fond par un Grec savant, M. Mustoxidi, historiographe des Sept îles, établi à Venise, qui, à ce que j'ai appris, va traiter le même sujet, de sorte que le pauvre président de l'Académie de Venise sera battu de tous les côtés. Ma lettre vient d'être insérée dans la *Bibliothèque italienne*.

Maintenant je suis occupé d'un travail qui tient de près à mes recherches sur les Etrusques, et pour lequel j'ai bien besoin de vos secours. C'est l'examen d'un ouvrage important sur l'histoire romaine, par M. Niebuhr. L'auteur marche en général dans la direction de Beaufort, mais en attaquant la véracité des éloquents récits de Tite-Live, il dédommage ses lecteurs par de profondes recherches sur la constitution de la république romaine et sur les changements qu'elle a subis à différentes époques. Avant tout, je dois comparer ses résultats avec ceux de Beaufort, et compulsier le texte original de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse. J'y ajoute une note de quelques autres livres qui se trouvent sans doute dans votre bibliothèque ou dans celle de Genève, et que vous voudrez bien me fournir à fur et à mesure, avec votre bonté accoutumée.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus empressés,
SCHLEGEL